

Communiqué de presse

Paris, le 22 septembre 2020

LA CNCEF CRÉDIT LANCE UN CYCLE INÉDIT DE FORMATION SUR LE CRÉDIT PROFESSIONNEL

Le métier de courtier en crédit, en grande mutation depuis plusieurs mois, impose aux professionnels d'acquérir de nouvelles compétences pour accompagner d'autres types de clients. La CNCEF Crédit leur dédie le programme de formation continue « IOB Pro », une montée en compétence pour les IOB qui ne connaissent pas ce domaine et un approfondissement pour ceux qui le pratiquent déjà.

Un marché très dynamique

À ce jour, peu de courtiers sont spécialisés dans le crédit professionnel alors que les clients potentiels sont très nombreux. On compte plus de 3 millions de TPE en France et plus d'1,2 million d'entre elles se financent par le crédit[1]. Or, seuls 29% des courtiers déclarent l'exercer alors que la totalité d'entre eux pratique le crédit immobilier[2].

Les entreprises constituent aujourd'hui une cible de choix pour les banques, qui investissent dans la conquête de nouveaux clients. Cette stratégie place le courtier en prêts professionnels dans une position de partenaire de premier plan.

Il devient également un partenaire privilégié de l'entreprise, qui a plus régulièrement recours au crédit que le particulier pour ses besoins d'investissement et de fonctionnement.

Une formation objective et complète

Dispensée par une association représentative de courtiers IOB SP, la formation « IOB Pro » est conçue en dehors de tout lien avec les réseaux de courtiers et leurs partenaires.

Elle est entièrement compatible avec le programme officiel de formation des IOBSP défini par l'Arrêté du 20 mars 2019. Elle répond ainsi aux obligations de formation continue annuelle des IOB SP.

^[2] Sondage auprès des membres de la CNCEF Crédit avril 2020















^[1] Etudes économiques Fédération Bancaire Française juillet 2020

Elaboré par Anthony Vallet, expert du financement aux professionnels, et Laurent Denis, avocat spécialisé en conseil aux Intermédiaires en banque, assurance, finance et gestion de patrimoine; le programme décrypte progressivement les incontournables du conseil en crédit aux professionnels.

De l'étude financière prévisionnelle au montage de business plan, en passant par la stratégie de détermination des solutions, pour terminer par le dossier de financement, le parcours « IOB Pro » aborde l'ensemble des aspects réglementaires, juridiques, fiscaux et commerciaux du domaine.

Cette formation est la première d'un parcours pour accompagner les IOB SP dans leur montée en compétences.

La présentation et l'inscription sont accessibles ici

Contact presse:

Christine SINGER - Attachée de presse - Tél. 06 03 91 06 13 - christine.singer@huit55.com











